Mon La Prairie

DYNAMIQUE, HUMAIN ET INNOVANT

On tourne la page vers le numérique.

Dès l'automne, vos publications municipales prendront un virage numérique et ne seront disponibles qu'en version électronique.

PLUS DE DÉTAILS À LA PAGE 4

Bulletin municipal | Printemps 2024 | Volume 45 – n° 1

La Prairie

renseignements

450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les services d'urgence sont accessibles en tout temps en composant le 9-1-1.

En cas de sinistre majeur, syntonisez FM 103,3 La radio allumée

Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 5H6

2e étage | Service de l'urbanisme
450 444-6638
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca

4e étage | Mairie | Cour municipale | Direction générale | Service des communications | Service du greffe et des affaires juridiques | Services administratifs et financiers
450 444-6600
info@ville.laprairie.qc.ca

Centre multifonctionnel Guy-Dupré

500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier
450 444-6710
biblio@ville.laprairie.qc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
450 444-6700
loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier
La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics
450 444-6684
tp@ville.laprairie.qc.ca

Service du génie
450 444-6647
genie@ville.laprairie.qc.ca

Caserne des pompiers

Service de sécurité incendie
600, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6652
incendies@ville.laprairie.qc.ca

Service des ressources humaines
604, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 1V1
450 444-6649
rh@ville.laprairie.qc.ca

ACCESSIBILITÉ universelle

Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi
La Prairie (Québec) J5R 0T2
450 444-6745
gestionarenavdlp@gmail.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José
La Prairie (Québec) J5R 6A9
450 444-6669

REJOIGNEZ VOS COMMUNAUTÉS!
@villelaprairie #villelaprairie
ville.LAPRAIRIE.qc.ca/infolettre

Votre bulletin municipal
Mon La Prairie

RÉALISATION
Service des communications

MENTION DE SOURCE
Avec la collaboration de Mélanie Olmstead, Stéphanie Colvey et Drone FX

TIRAGE
12 000 exemplaires

DISTRIBUTION
Postes Canada, toutes les adresses de la ville

IMPRESSION
Imprimerie Héon & Nadeau

LIVRAISON
Mars 2024

PROCHAINE PARUTION
Juin 2024

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

Mot du maire

Chères Laprairiennes,
Chers Laprairiens,

La saison du renouveau est à nos portes et, avouons-le, c'est tant mieux!
Les derniers mois ont été plutôt difficiles avec, notamment, un hiver en dents de scie. Les changements climatiques apportent leur lot de défis tant sur le plan environnemental que sur le plan humain.

Malgré tout, nous avons entamé cette nouvelle année avec optimisme. À juste titre, nous avons plusieurs projets emballants sur la table, notamment en matière de participation citoyenne et d'environnement.

À ce sujet, dans un souci de poursuivre le virage numérique de la Ville, les publications municipales seront diffusées exclusivement sur le Web dès l'automne. Nous mettons un terme aux impressions afin de réduire les impacts environnementaux et financiers. Soyez cependant assuré que ce changement n'affectera en rien la qualité de l'information qui vous sera transmise.

Par ailleurs, nous sommes déterminés à continuer à vous consulter dans le cadre de différents projets. Cela m'amène à vous annoncer que nous lancerons bientôt le tout premier budget participatif de la Ville. Ce sera donc le moment de présenter le projet dont vous rêvez pour La Prairie. Qui sait? Peut-être le verrez-vous prendre vie?

En terminant, je vous rappelle que toute l'information à propos des grands projets municipaux, incluant le budget participatif, se trouve sur le portail citoyen Porte-voix. Allez le consulter, faites-le vôtre et surtout, si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous au système d'envoi d'avis municipaux qui vous permettra d'être averti si, par exemple, un sinistre se produisait dans notre ville. On ne le souhaite pas, mais comme le veut l'adage: une personne avisée en vaut deux!

Je vous souhaite un beau printemps et au plaisir de vous croiser.

Frédéric Galantai
mairie@ville.laprairie.qc.ca

Conseillers municipaux

Vincent NOËL
District de la Milice

Patrick DION
District du Christ-Roi

Karine LAROCHE
District du Vieux La Prairie

Marie Eve PLANTE-HÉBERT
District de La Citière

Sylvie MAJOR
District de La Clairière

Julie SIMONEAU
District de La Magdeleine

Paule FONTAINE
District de la Bataille

MAIRE SUPPLÉANT

Denis GIRARD
District de la Briqueterie

Monsieur Denis Girard, conseiller du district de la Briqueterie, endosse le rôle de maire suppléant depuis le 16 novembre 2023, et ce, jusqu'au 15 mai 2024. En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, le maire suppléant pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.

Publications municipales

100 % numériques

Résolument tournée vers l'avenir et déterminée à continuer sa transition écologique, la Ville diffusera les publications municipales en ligne dès l'automne. Les citoyens seront alors invités à consulter le bulletin d'information municipale *Mon La Prairie* et le magazine *Sortir* sur leurs appareils électroniques.

À la poursuite du virage vert

Cette décision s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de poursuivre son virage vert en posant des gestes écoresponsables, mais aussi de limiter l'incidence fiscale de ses dépenses sur les citoyens.

Ainsi, la fin de l'impression des publications permettra de diminuer le recours au papier. C'est d'ailleurs notamment dans cette optique que la Ville a mis en place, il y a quelques années, des panneaux d'affichage numérique à des endroits stratégiques sur le territoire.

Par ailleurs, le passage au numérique permettra à l'administration d'économiser près de 44 000 $ en frais d'impression et 10 500 $ en frais de distribution en 2024 et 2025, des montants non négligeables dans le contexte économique actuel.

Même contenu, nouveau format

En aucun cas, le passage au numérique n'influencera le contenu et la qualité de l'information proposée dans les publications municipales. Au contraire, ce changement viendra bonifier l'expérience de lecture des citoyens en la rendant interactive.

Ainsi, le bulletin *Mon La Prairie* et le magazine *Sortir* continueront d'être publiés trois fois par année chacun et de présenter respectivement l'actualité municipale et l'information relative aux activités et aux événements organisés par la Ville.

Par ailleurs, les citoyens peuvent s'abonner à l'infolettre, visiter le site Internet et suivre la Ville sur les différents réseaux sociaux.

Afin d'assurer une bonne transition vers le numérique, **les citoyens recevront des invitations sous forme de carte postale** pour les aviser de la mise en ligne du *Mon La Prairie* d'octobre et du *Sortir* de décembre. Ces cartes postales contiendront un **code QR** qui permettra d'accéder facilement aux versions numériques des publications municipales.

En bref...

Mon La Prairie

- Publié trois fois par année (mars, juin et octobre)
- Contient toute l'information que vous devez savoir pour prendre part à la vie municipale (dates importantes, projets, collectes, vie économique, organismes)

Sortir

- Publié trois fois par année (avril, août et décembre)
- Contient toute l'information relative aux activités de loisirs et aux événements organisés par la Ville (programmation et inscription)

Abonnez-vous à l'infolettre!

S'abonner à l'*Info-Laprairien*, c'est LA façon de rester informé de l'actualité municipale, des activités à venir et des projets qui vous touchent.

Envoyée par courriel toutes les deux semaines, l'infolettre vous permet d'obtenir l'information municipale la plus récente.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/infolettre →

vie municipale

Agenda municipal

Pour ne rien manquer

Séances du conseil
Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu un mardi par mois. Les prochaines se dérouleront les **19 mars**, **16 avril** et **21 mai**, à l'hôtel de ville.

Visitez le site Internet de la Ville le jour précédant la date des séances pour confirmer l'horaire et consulter l'ordre du jour.

Bureaux administratifs fermés
En raison de la fête de Pâques, les services administratifs de la Ville seront fermés du **29 mars** au **1er avril** inclusivement. Ils seront également fermés le lundi **20 mai** dans le cadre de la Journée nationale des patriotes.

Compte de taxes
Le compte de taxes municipales peut être acquitté en six versements. Les trois premières échéances sont les suivantes : **6 mars**, **22 avril** et **6 juin**.

Exit les abris d'auto temporaires
Si vous avez un abri d'auto temporaire, celui-ci doit être démonté et remisé au plus tard le **1er avril**.

Stationnement dans les rues
Le **1er avril** annonce aussi la fin des restrictions relatives au stationnement dans les rues. Vous êtes cependant invité à continuer de stationner votre véhicule dans votre entrée afin d'assurer le bon déroulement des opérations de nettoyage des voies publiques.

Écocentre
Toujours à compter du **1er avril**, l'écocentre revient à l'horaire régulier et sera ouvert du jeudi au dimanche. Consultez l'horaire sur le site Internet de la Ville.

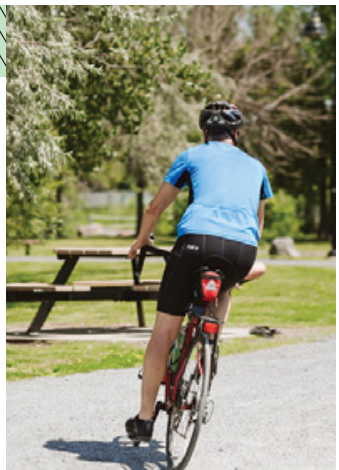

Budget participatif

Ça s'en vient!

Vous avez une idée pour améliorer votre milieu de vie et souhaiteriez la voir se concrétiser? Ce sera bientôt le moment de la proposer.

Au cours des prochaines semaines, la Ville lancera son premier budget participatif. Les Laprairiens seront invités à présenter des projets innovants qui encouragent les bonnes pratiques environnementales et à voter pour celui qu'ils souhaitent voir se réaliser.

Surveillez les différents outils de communication de la Ville pour être informé du lancement de la démarche!

Journée internationale des droits des femmes

Un comité de direction majoritairement féminin à La Prairie

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes qui aura lieu le 8 mars, la Ville de La Prairie est fière de souligner qu'elle a dépassé la parité hommes-femmes au sein de son comité de direction.

Ainsi, 8 des 11 postes de direction sont occupés par des femmes, soit :

- directrice générale;
- directrice générale adjointe;
- directrice des Services administratifs et financiers;
- directrice du Service des communications;
- directrice du Service du greffe et des affaires juridiques;
- directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- directrice du Service des ressources humaines;
- directrice du Service de l'urbanisme.

La proportion de femmes occupant des postes de direction est donc passée de 50 % à un peu plus de 70 % en l'espace de deux ans.

Par ailleurs, en décembre 2023, les femmes représentaient 35 % des effectifs totaux de la Ville (cols blancs, cols bleus, pompiers, cadres, étudiants saisonniers et membres du conseil municipal confondus).

Vers encore plus d'inclusivité

Au cours des trois prochaines années, la Ville mettra en place des moyens pour continuer à favoriser l'embauche et la rétention des femmes au sein de ses effectifs, mais également des personnes autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées. Le tout se fera dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi auquel la Municipalité souscrit, en vertu de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*.

Projets planifiés en 2024

La Ville travaille pour vous!

Cette année, environ 8 M$ seront investis afin d'améliorer les infrastructures et, par le fait même, la qualité de vie des citoyens. Plusieurs travaux sont prévus du printemps jusqu'à l'hiver.

Bâtiments
L'abri à matériaux secs, communément appelé « dôme à sel », situé aux ateliers municipaux, sera démoli et remplacé.

Infrastructures
Les rues Johanne et Beausoleil, l'intersection de la rue Monette et de la route 104 de même qu'une partie des rues du Beau-Fort et Saint-Laurent seront refaites.

Parcs et espaces verts
Puis, la remise à niveau des parcs se poursuivra. Ainsi, le parc de La Citière et son jardin communautaire seront reconstruits. Une clôture sera aussi installée autour du terrain de soccer-football à surface synthétique situé au parc Lucie-F.-Roussel.

Consoméco, un an plus tard

« Un geste collectivement gagnant ». Voilà ce qui vous était proposé l'an dernier, lors du lancement de consoméco, le programme d'aide financière à l'achat de produits écoresponsables. Depuis, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la Municipalité et à faire de ce slogan une réalité.

Ainsi, le conseil municipal a décidé de renouveler le programme jusqu'au 31 décembre 2024 ou jusqu'à ce que les fonds aient été entièrement alloués. Également, deux nouveaux produits sont maintenant admissibles, soit le taille-bordure et le taille-haie, à fil ou à batterie.

Un bilan concluant

- **149** demandes déposées au programme entre le 25 janvier et le 31 décembre 2023;
- **plus d'une centaine** de produits d'entretien sans carburant et de toilettes à faible débit achetés;
- **1 200 000 litres** d'eau potable économisés, soit l'équivalent de près de 55 petites piscines hors terre;
- **des tonnes de gaz à effet de serre en moins** dans l'atmosphère;
- **9 400 $** remis en chèques-cadeaux;
- **30 commerçants** laprairiens encouragés.

Posez un geste gagnant!

Consoméco, c'est un programme d'aide financière novateur qui valorise l'environnement et l'achat local en redonnant aux citoyens et aux commerçants laprairiens. En vous procurant un des produits admissibles dans un commerce de la MRC de Roussillon, vous recevez un chèque-cadeau pouvant aller jusqu'à 100 $ à échanger chez un commerçant laprairien de votre choix. Vous contribuez ainsi à maintenir une économie locale vivante et un environnement sain, tout en étant récompensé pour votre geste. Informez-vous sur les critères d'admissibilité!

consomeco.ca →

Votre Ville vers le vert!

Engagée dans une démarche de transition écologique, la Ville multiplie les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire. Voici quelques exemples de gestes posés en ce sens.

Cinq nouvelles voitures électriques

À la fin de 2023, cinq nouvelles voitures électriques se sont ajoutées au parc automobile de la Ville. Au cours des prochaines années, cette dernière souhaite remplacer la majorité des véhicules légers à essence (petites voitures et camionnettes, camions à benne basculante, camions cubes, etc.) par leur pendant électrique. Le but ultime? Que seuls les véhicules lourds comme les tracteurs et les déneigeuses soient à essence jusqu'à ce qu'il soit possible de les remplacer par des modèles électriques fiables et rentables.

De nouvelles places de stationnement pour les vélos

Également, un nouveau stationnement pour vélos a été aménagé au Centre multifonctionnel Guy-Dupré. Dès le printemps, il pourra accueillir 47 bicyclettes. De plus, les supports seront installés sur du pavé alvéolé dans lequel du trèfle a été semé. Une façon intéressante de permettre l'irrigation du sol et d'aider à lutter contre les îlots de chaleur.

Un jardin revampé

La popularité des jardins communautaires ne se dément pas. C'est pourquoi, notamment, celui situé au parc de l'Aulnaie a été agrandi. Quinze nouveaux emplacements ont été mis à la disposition des citoyens. Pour les construire, la Ville a utilisé des bordures en polyéthylène haute densité, un plastique non toxique et durable, afin de contrer la dégradation du bois à long terme.

Si on en fait autant, c'est parce que c'est important.

Pour en savoir plus, visionnez la vidéo.

Avis municipaux

Inscrivez-vous!

On vous l'a dit dans différentes publications imprimées et numériques, sur les panneaux d'affichage numérique, sur des affiches disposées un peu partout dans la ville et maintenant, sur une voiture! Le système d'envoi d'avis municipaux de Porte-voix, c'est la meilleure façon d'être averti rapidement des sujets qui vous touchent.

Depuis le lancement de Porte-voix en octobre dernier, vous êtes nombreux à vous y être inscrit, et l'on vous en remercie. Vous n'avez pas encore créé votre compte? Allez-y! Vous pourrez ainsi recevoir des avis municipaux qui vous informeront notamment des :

- urgences (mise en place de mesures d'urgence, sinistres, enjeux liés à l'eau potable, etc.);
- avis importants (informations d'intérêt public);
- travaux majeurs (travaux ayant un impact sur la circulation, fermetures de rue et d'artères principales).

Lors de votre inscription, vous pourrez choisir votre mode de communication préféré (courriel, message texte ou appel automatisé) et le type d'avis que vous souhaitez recevoir.

Psitt! Porte-voix, c'est aussi un portail d'information et de consultation qui vous permet d'en apprendre davantage sur les grands projets municipaux, de répondre à des sondages et de proposer des idées pour améliorer votre milieu de vie.

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca →

Vous étiez inscrit à Citoyen averti?

Puisque la Ville n'utilise plus Citoyen averti, votre numéro de téléphone a été transféré automatiquement dans le système de Porte-voix. C'est pourquoi vous avez continué de recevoir les avis municipaux par appel automatisé.

Toutefois, vous devez créer votre compte pour pouvoir configurer vos préférences et choisir les façons dont vous souhaitez être informé : par courriel, par message texte ou par appel automatisé.

Pile à l'heure

Au changement d'heure, je vérifie mon avertisseur de fumée!

Le retour à l'heure d'été aura lieu dans la nuit du 9 au 10 mars, et c'est une excellente occasion de vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée.

Ce dernier constitue votre première ligne de défense en cas d'incendie, en vous avertissant de la présence de fumée et, conséquemment, en vous permettant d'évacuer les lieux rapidement. Il est d'autant plus important si l'on considère que vous disposez de moins de trois minutes pour évacuer votre résidence en cas d'incendie[1].

Voilà pourquoi il est primordial de vous assurer que votre avertisseur de fumée est fonctionnel et de remplacer sa pile à chaque changement d'heure. Attention! Même s'il est raccordé à un circuit électrique, il vous faut tout de même changer la pile, puisque celle-ci prendra le relais en cas de panne de courant.

De plus, il est recommandé de tester votre avertisseur de fumée en appuyant sur le bouton d'essai :

- **une fois par mois;**
- **si vous vous absentez plus de sept jours;**
- **lorsque vous emménagez dans une nouvelle résidence;**
- **après un changement de pile;**
- **à la suite d'une panne de courant prolongée.**

Par ailleurs, vous devez remplacer votre avertisseur de fumée s'il a plus de 10 ans, s'il n'est plus fonctionnel ou s'il a été modifié ou peinturé. Privilégiez un modèle contenant une pile au lithium ayant une durée de vie de 10 ans. Également, assurez-vous que le nouvel appareil est conforme à la norme CAN/ULC-S531 sur les avertisseurs de fumée.

[1] Source : ministère de la Sécurité publique

LES POMPIERS VOUS RENDENT VISITE

Encore une fois cette année, les pompiers de La Prairie effectueront des visites préventives à domicile afin de vérifier la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée dans les résidences et les logements.

Soyez prêt à les accueillir en appliquant ces conseils préventifs et rappelez-vous que l'avertisseur de fumée est l'équipement de sécurité le plus important de votre habitation.

Trousse d'urgence

En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt?

Avoir une trousse d'urgence à la maison, c'est important. Celle-ci doit contenir suffisamment d'articles pour vous permettre de subvenir aux besoins de votre famille pendant au moins 72 heures, soit les trois premiers jours d'un sinistre, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis.

Puisqu'il vaut toujours mieux être prêt que de se laisser prendre par surprise, ayez à la maison, en tout temps et rassemblés dans un endroit accessible, les articles suivants :

- eau potable (deux litres par personne par jour);
- nourriture non périssable;
- ouvre-boîte manuel;
- médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);
- radio à piles et piles de rechange;
- lampe frontale ou de poche et piles de rechange;
- briquet ou allumettes et chandelles;
- trousse de premiers soins incluant des médicaments en vente libre (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.);
- articles d'hygiène personnelle (savon, shampooing, mouchoirs, papier de toilette, etc.);
- argent comptant;
- téléphone mobile et chargeur;
- réchaud, combustible et ustensiles de cuisine.

Pour plus de détails, consultez le site Internet du ministère de la Sécurité publique ou de la Croix-Rouge canadienne.

Sources : ministère de la Sécurité publique et Croix-Rouge canadienne

collectes et environnement

Tout ne va pas dans les déchets!

Lors de votre grand ménage du printemps, surveillez les symboles sur les contenants.

Chaque année, des incidents parfois graves se produisent lorsque des déchets dangereux comme le chlore, la peinture, les huiles et leur contenant, les bonbonnes de propane, les ampoules fluocompactes et les piles sont jetés.

Pour éviter les incidents, apportez vos déchets dangereux dans les lieux de dépôt désignés, comme l'écocentre.

ALERTE COLLECTE

info-collectes.ca

Inscrivez-vous aux alertes courriel pour connaître en temps réel les changements d'horaire, les retards ou les collectes spéciales.

Des changements à la collecte du bac brun

La collecte des matières organiques reprendra son horaire estival. Dès le **25 mars**, votre bac brun sera ramassé chaque semaine.

Vous avez des surplus de résidus verts? Ces derniers sont maintenant ramassés à date fixe. Ce printemps, les collectes auront lieu les **6**, **13**, **20** et **27 mai**. Pour assurer leur bon déroulement, respectez ces quelques consignes :

- mettre vos résidus verts dans des sacs de papier puisque seuls ces derniers sont acceptés;
- placer votre bac brun en bordure de rue afin que vos sacs soient ramassés;
- laisser un espace de 60 cm entre les sacs et le bac.

Pour tout savoir sur la collecte du bac brun et obtenir des trucs et conseils pour éviter les désagréments en période estivale, visitez le **info-collectes.ca/bac-brun**.

Collecte des volumineux : maintenant une fois par mois

Depuis le début de l'année, la collecte des volumineux a lieu seulement lors de la première collecte des déchets du mois. Pour assurer son bon déroulement :

- sortez vos articles volumineux au plus tôt à 19 h la veille de la collecte;
- placez-les en bordure de rue à au moins 60 cm de votre bac;
- retirez les vis, les clous et les bouts tranchants pour la sécurité du personnel.

Erratum!
Notez qu'une collecte de volumineux aura lieu le **9 avril**. Cette information est manquante dans le calendrier des collectes imprimé qui vous a été envoyé l'automne dernier par la MRC de Roussillon.

La Prairie membre du club des 5!

Elle le convoitait et elle l'a obtenu... La Prairie est maintenant détentrice d'un cinquième fleuron, la plus haute distinction du programme horticole des Fleurons du Québec. Cette dernière vient reconnaître la beauté des aménagements paysagers municipaux, mais aussi tous les efforts déployés par la Ville et les citoyens pour faire de La Prairie un milieu de vie plus vert et plus sain.

Dans son rapport d'évaluation, la Corporation des Fleurons du Québec, qui chapeaute le programme, mentionne que « la qualité des espaces verts et leur entretien impeccable (…) sont certainement les piliers de ces résultats spectaculaires ». Les évaluateurs saluent notamment la quantité d'espaces verts dans la ville et leurs dimensions variées.

Des notes parfaites

Toujours dans le rapport d'évaluation, le sentier Richelieu et le parc de La Clairière obtiennent, tous deux, une note parfaite. Le premier pour son arche, ses prés fleuris et ses arbres fruitiers, et le second pour, entre autres, sa structure de bois, ses îlots de vivaces et d'arbustes, et ses plantations récentes d'arbres.

Par ailleurs, le sentier du Vieux-Fort est cité comme un exemple pour tous les aménagements de type sous-bois.

Une mosaïque qui se démarque

Une fois de plus, la mosaïque située au coin du boulevard Taschereau et du chemin de Saint-Jean récolte sa part d'éloges. Le rapport fait état d'un arrangement « spectaculaire ».

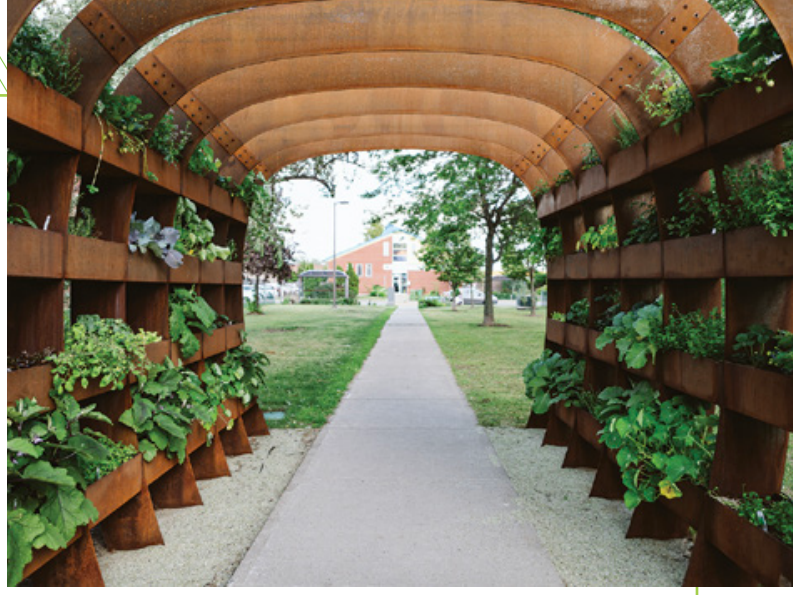

Des actions vertes remarquées

En plus des arrangements horticoles, les évaluateurs se sont attardés sur les initiatives communautaires et de développement durable sur le territoire laprairien. Ainsi, la Ville a vu sa note augmenter dans cette catégorie, notamment grâce à deux projets lancés en 2023, soit les prés fleuris et la gestion différenciée des terrains municipaux.

Apprenez-en davantage sur les actions vertes de la Ville : **ville.LAPRAIRIE.qc.ca/actions-vertes**.

Deux conteneurs de verre à votre disposition

Ouste les bouteilles, les pots et les bocaux de verre qui s'entassent sur le comptoir! En tout temps, apportez-les (sans couvercles, capsules, ni bouchons) à l'un des deux points de dépôt à La Prairie :

- derrière la caserne des pompiers;
- à l'aréna municipal (Aréna Ville de La Prairie).

Ceux-ci permettent de trier le verre selon sa couleur et de le recycler presque entièrement.

vie économique

Commerces locaux

Au cœur de votre quotidien

Si La Prairie peut compter sur une vie économique et sociale dynamique, c'est notamment grâce aux entreprises qui ont choisi de s'y établir. Ces dernières font partie intégrante de la vie des citoyens puisqu'elles leur permettent de se nourrir, de se divertir, de se vêtir, de travailler et plus encore! Mais qui se cache derrière elles? Voici deux portraits de passionnés.

Portes et fenêtres Yanno

Yannick Ouellet et Simon Gaignard s'y connaissent en portes et fenêtres. Le premier descend d'une longue lignée d'installateurs et pratique le métier depuis plus de 25 ans, et le second est président de Roberge portes et fenêtres, une entreprise de l'Abitibi œuvrant dans la fabrication de ces produits depuis plus de 100 ans.

Portés par le désir d'offrir et de faire découvrir des produits exclusivement québécois, les deux comparses ont uni leur savoir-faire pour ouvrir, en octobre 2023, Portes et fenêtres Yanno. Après quelques recherches, ils ont choisi de s'implanter à La Prairie pour la quiétude de la ville, mais aussi pour sa situation géographique stratégique.

Ainsi, depuis son ouverture, l'entreprise offre des services de conseil, de vente et d'installation de portes en acier, de fenêtres en PVC et hybrides (PVC et aluminium) et de portes-patio. Bienvenue à La Prairie!

90, boulevard Taschereau, local 104
yanno.ca →

Canyon Escalade

Saviez-vous que La Prairie accueille le plus haut centre d'escalade intérieur du Québec ?

En effet, Canyon Escalade offre aux amateurs de grimpe un mur de 20 mètres de hauteur. Le centre comprend 135 voies et 70 blocs aménagés pour le plaisir des petits et des grands.

Mis à part des hauts murs, Canyon Escalade, c'est aussi une histoire de famille. L'entreprise est le projet de Jimmy Dulude, un entrepreneur en construction, qui souhaitait offrir un lieu de rencontre aux passionnés d'escalade comme lui. Avec l'aide de ses parents, il ouvre donc le centre en juillet 2015. Puis, sa sœur Précille, forte d'une expérience en entrepreneuriat, se joint à l'aventure en 2017.

Depuis, l'offre de Canyon Escalade ne cesse de grandir, proposant des nouveaux défis aux grimpeurs, notamment grâce à des cours, à des camps de jour et, plus récemment, à un mur de blocs extérieur.

Les efforts déployés par l'équipe au cours des dernières années ont porté fruit : en octobre 2023, Canyon Escalade a gagné dans la catégorie « Hébergement, restauration, récréotourisme, art et culture » au gala de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Roussillon.

1775, chemin de Saint-Jean
canyonescalade.com →

vie de quartier

Limiter l'usage de l'eau potable

Un geste pour l'environnement

L'eau étant une ressource limitée, il est primordial de l'utiliser à bon escient. C'est pourquoi certains de ses usages extérieurs sont réglementés.

Arrosage de la pelouse
L'arrosage de la pelouse est autorisé du 1er mai au 15 septembre, entre 20 h et minuit, selon certaines modalités. Par ailleurs, un permis (gratuit) est nécessaire pour installer et arroser une nouvelle pelouse.

Lavage des véhicules et des bâtiments
Il est permis de laver les véhicules et l'extérieur des bâtiments tous les jours, entre 9 h et 19 h, et ce, avec modération. Il est également recommandé d'utiliser un boyau à fermeture automatique.

Lavage des entrées de voiture, des allées de maison et des trottoirs
En tout temps, il est interdit d'arroser les entrées de voiture, les allées de maison et les trottoirs. Les fautifs sont passibles d'une amende.

Véhicules récréatifs

Des normes à respecter

Si vous êtes propriétaire d'une habitation unifamiliale, bifamiliale ou trifamiliale, vous pouvez stationner ou entreposer dans votre entrée un maximum de deux véhicules récréatifs (bateau, habitation motorisée, remorque, roulotte, tente-roulotte, véhicule tout-terrain, etc.) entre le 15 avril et le 15 octobre. Mais attention! Des règles doivent être respectées.

ville.LAPRAIRIE.qc.ca/reglements →

Le saviez-vous?

Prendre une douche de cinq minutes vous permet d'économiser en moyenne 200 litres d'eau potable par semaine. Découvrez d'autres statistiques intéressantes et une foule de trucs et conseils pour réduire votre consommation d'eau potable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de votre résidence, en visitant le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Organismes culturels, sportifs et communautaires

Toujours là pour vous

L'apport des organismes dans la communauté est considérable. Chaleureux et accessibles, ils constituent des milieux de vie qui favorisent l'entraide et contribuent à la vie sociale de nombreux Laprairiens. Voici le portrait de deux d'entre eux.

Organisme sportif

Association de Pickleball Roussillon

Depuis sa création en 2019, l'association vise à promouvoir et à développer le pickleball dans la MRC de Roussillon. Elle cherche également à favoriser le bien-être physique et l'esprit de camaraderie de ses membres, en portant une attention particulière aux personnes aînées.

Du plaisir à chaque coup!
L'organisme, en partenariat avec l'ensemble des municipalités de la MRC, travaille sans relâche pour offrir des plages horaires et une variété de lieux de pratique, de jour comme de soir, et ce, en toute saison.

Il propose également des activités d'initiation au pickleball, des séances de formation et de perfectionnement pour les joueurs désireux de développer leur technique de jeu de même que des évaluations du niveau de jeu.

Par ailleurs, l'association ne manque pas d'organiser des tournois intra et interclub ainsi que des activités spéciales qui permettent aux membres de se retrouver et de s'amuser dans un contexte ludique.

Organisme sportif

Club de Soccer La Prairie

La mission du Club de Soccer La Prairie? Permettre aux joueurs de développer leur plein potentiel dans un cadre récréatif ou compétitif.

Les mots d'ordre? Inclusivité, plaisir, respect et effort. En effet, l'organisme aspire à offrir à tous les joueurs, peu importe leur habileté, une occasion de pratiquer le soccer dans un contexte amusant et respectueux. C'est pourquoi il offre des programmes adaptés à tous les niveaux où l'effort est valorisé. Après tout, « un plein effort est une pleine victoire ».

En plus des entraînements, les joueurs peuvent participer à des matchs et à des tournois, mais aussi à des activités spéciales comme des camps d'été et de perfectionnement et des ateliers de jeu technique. Des séances de jeu sont aussi offertes aux parents.

Plus qu'un club, une famille
D'autre part, le Club de Soccer La Prairie cherche à favoriser l'engagement des citoyens au sein de sa grande famille, conscient que l'implication de tout un chacun contribue au succès des joueurs et au maintien d'un sentiment d'appartenance. Il invite donc ceux et celles qui le souhaitent à se joindre à lui.

espace citoyen : Ville de La Prairie

porte voix

Inscrivez-vous !

Recevez tous les avis municipaux de votre choix.

Urgences

Avis importants

Travaux majeurs

La Prairie

portevoix.ville.LAPRAIRIE.qc.ca